

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 30 Travail de fin d'études			
Code	SOAS3B30AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		

Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Thierry DECKX (thierry.deckx@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Thierry DOCK (thierry.dock@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Viviane SKA (viviane.ska@helha.be) Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)	
Coefficient de pondération	160
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain.

II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers.

III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité.

IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté.

V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social.

VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel.

VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus
Mons

SOAS3B30ASC Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE

108 h / 16 C

+ HELHa Campus
Montignies

SOAS3B30ASD	TFE	96 h / 15 C
SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	12 h / 1 C
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS3B30ASE	TFE	96 h / 15 C
SOAS3B30ASG	Atelier collectif TFE	12 h / 1 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS3B30ASA	TFE	108 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	160
-------------	---	-----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B30ASD	TFE	150
-------------	-----	-----

SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	150
-------------	-----------------------	-----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B30ASE	TFE	150
-------------	-----	-----

SOAS3B30ASG	Atelier collectif TFE	10
-------------	-----------------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B30ASA	TFE	160
-------------	-----	-----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 16/60 du Bloc 3.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement du TFE » du département.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE			
Code	7_SOAS3B30ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail de fin d'études fait partie intégrante du programme de la troisième année. La présentation et la défense de ce travail de fin d'études constituent la dernière épreuve.

Elaboré à partir de l'expérience de stage, le travail de fin d'études est un travail personnel d'observation, d'analyse et de réflexion. Il est traité en référence à l'exercice de la profession d'assistant social. Il s'agit pour l'étudiant(e) de :

- faire le point sur une question de recherche ou bien d'analyser une situation, un problème spécifique, un projet particulier ou d'appliquer une méthode particulière;
- resituer son sujet dans un contexte économique, social, politique, culturel, institutionnel en utilisant les références théoriques issues des cours, de lectures et de contacts divers;
- rechercher des réponses, d'adapter ses méthodes de travail aux questions qui se sont posées et d'en évaluer la pertinence et l'efficacité;
- proposer d'autres pistes d'action.

Le sujet entrepris sera par nécessité délimité précisément. Les qualités d'un bon travail de fin d'études sont

l'objectivité dans la relation des situations, la profondeur et la rigueur des analyses, la richesse, la densité et la clarté du contenu. Il faut pouvoir y distinguer le principal de l'accessoire. Le style doit être clair, précis et concis. Il sera souvent nécessaire de préciser concepts et notions afin d'éviter ambiguïtés et malentendus. Il est également demandé aux étudiant(e)s de limiter les éléments de description institutionnelle à ce qui est nécessaire à la bonne compréhension du thème développé dans le mémoire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Rédiger, synthétiser, argumenter. Pour cela, l'étudiant sera à même de définir des concepts, d'expliquer des méthodes, d'analyser un contexte d'intervention et des situations sociales.
- II. Adopter le langage professionnel du secteur.
- III. Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.
- IV. Poser un regard critique.
- V. Construire son identité professionnelle. Pour cela, l'étudiant sera à même d'expliquer, analyser, interroger, critiquer, adapter les méthodes professionnelles, sa pratique et de poser des choix et les argumenter.
- VI. Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergente.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

IL s'agit d'un travail personnel dont le choix du sujet revient à l'étudiant. Celui-ci doit être élaboré à partir de l'expérience de stage et s'appuie sur des sources bibliographiques fiables et pertinentes. Il pourra être négocié avec le superviseur et le chef de stage. Le contenu rédactionnel ne dépassera pas 80 pages dactylographiées en recto/verso dans le respect des normes rédactionnelles proposées par l'Institut.

Démarches d'apprentissage

Un cercle d'études permet d'aborder la conception du TFE avec les étudiants. Il a lieu fin novembre avant le blocus et le stage qui commence début janvier. Il s'agit d'informer les étudiants des attentes, des critères d'évaluation et de la méthode à adopter pour la définition d'un sujet et la rédaction d'un tel travail.

Cinq temps de travail individuels sont encadrés par le superviseur qui a accompagné l'étudiant dans sa pratique professionnelle. Ceux-ci s'appuient sur des documents remis par l'étudiant. Cet accompagnement est prévu jusqu'au dépôt du TFE selon les modalités de travail convenues entre le superviseur et l'étudiant et un cadre général et commun à tous concernant les temps de rencontres qui s'étalent comme suit:

- Une rencontre individuelle ou collective en vue de la détermination du sujet du TFE.
- Deux rencontres individuelles fixées avant la fin du stage.

La première propose de travailler autour de la première partie rédactionnelle à savoir le contexte institutionnel

La deuxième porte sur l'élaboration des perspectives et du plan et des parties « conceptualisation et méthodologie »

- Deux rencontres après la fin du stage

Pour début mars, l'étudiant remet la première partie reprenant les éléments descriptifs du cadre institutionnel (l'analyse de cette dernière se peaufinera par la suite).

Pour mi-mars, l'étudiant remettra à son superviseur et à son chef de stage une ou des propositions concernant le thème de son TFE selon les indications fournies par l'Institut.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'accompagnement individualisé permet à l'étudiant d'aller à son rythme et de lui offrir une aide personnalisée. Il s'effectue à travers des rencontres et des échanges mail et se finalise lors du dépôt du TFE.

Un temps de préparation à la défense orale est également organisé de manière collective.

Ouvrages de référence

- QUIVY R., VAN CAMPENHOUD L. (2006), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris ED Dunod
- BOEGLIN M. (2005), Lire et rédiger à la FAC. Du chaos des idées au texte structuré, Ed L'étudiant, Collection dirigée par Rollet Olivier

Supports

Le dossier pédagogique reprend l'ensemble des informations utiles (notes pour l'aide à la rédaction etc.).

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Réalisation d'un travail écrit de 80 pages dépôt début juin, lecture, évaluation et cotation par deux lecteurs issus des milieux professionnels.
- Présentation orale devant un jury composé des deux lecteurs, d'un professionnel qui présidera le jury et de deux professeurs dont le superviseur qui a accompagné l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).